



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demanderesse est la S.A. BATOPIN, représentée par Monsieur Tim WYNS, dont les bureaux sont situés Brouwerijstraat, 6 à 2200 NOORDERWIJK.

Le terrain concerné est situé Rue Emile Vandervelde à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 2, section A, n°100W.

Le projet consiste en l'installation d'un distributeur automatique de billets et présente les caractéristiques suivantes :

- kiosque installé sur le parking à l'angle des rues Emile Vandervelde et de Saive,
- position sur la place de parking pour handicapés,
- aménagement des abords avec création d'une nouvelle place de parking pour handicapés.

Une enquête est organisée à l'initiative du Collège communale car le projet déroge au Guide Régional d'Urbanisme (GRU PMR).

Une partie du dossier est consultable sur le site internet de l'Administration communale de Beyne-Heusay.

L'enquête publique est ouverte le 11 septembre 2024 et clôturée le 25 septembre 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare, 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be .

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 25 septembre 2024 à 16h00.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame HOUARD Nathalie dont le bureau se trouve Avenue de la Gare, 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY, uniquement sur rendez-vous (04/355.81.62).

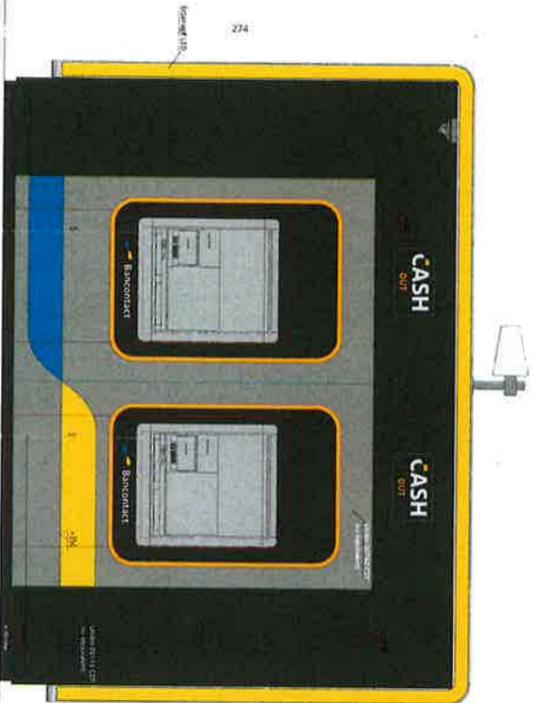
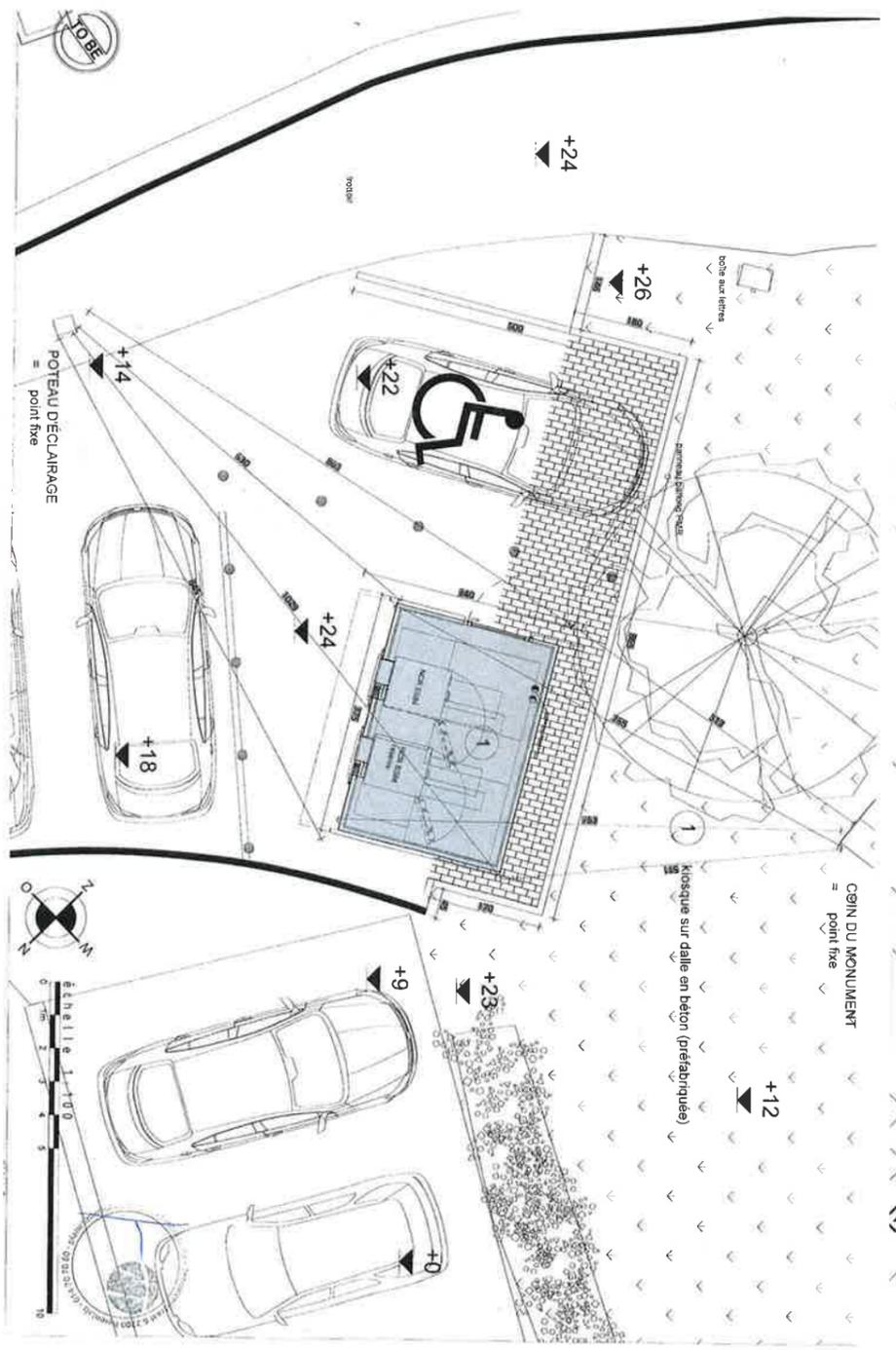
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS

Didier HENROTTIN.



VUE AVANT

VUE DU CÔTÉ DROIT

354
375

